

MDO - Surveillance des maladies à déclaration obligatoire (maladies infectieuses)

Responsable(s) : Coignard Bruno

Date de modification : 22/07/2014 | Version : 1 | ID : 8398

Général

Identification

Nom détaillé	Surveillance des maladies à déclaration obligatoire (maladies infectieuses)
--------------	---

Sigle ou acronyme	MDO
-------------------	-----

Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	CNIL : 902305
--	---------------

Thématiques générales

Domaine médical	Biologie Maladies infectieuses
-----------------	-----------------------------------

Autres, précisions	Les maladies à déclaration obligatoire (31) http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-declaration-obligatoire
--------------------	--

Mots-clés	MDO, DO, Surveillance
-----------	-----------------------

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Coignard
--------------------	----------

Prénom	Bruno
--------	-------

Adresse	12 Rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice France
---------	--

Email	DMI@invs.sante.fr
-------	-------------------

Organisme	Institut de veille
-----------	--------------------

Collaborations

Participation à des projets, des réseaux, des consortiums	Oui
---	-----

Précisions	Publication régulière au Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH)
------------	--

Financements	
Financements	Publique
Précisions	InVS
Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	InVS
Statut de l'organisation	Secteur Public
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Registres de morbidité
Origine du recrutement des participants	Via une sélection de professionnels d'exercice libéral Via une sélection de services ou établissements de santé
Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle	Non
Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	Les cas de maladie à déclaration obligatoire diagnostiqués par un professionnel de santé
Objectif de la base de données	
Objectif principal	Ce dispositif national repose sur une obligation légale pour tout professionnel de santé (médecin ou biologiste), quel que soit son mode d'exercice public ou privé, de déclarer aux autorités sanitaires, les cas de maladie qu'il diagnostique dès lors que la maladie est inscrite sur la liste des maladies à déclaration obligatoire.
Critères d'inclusion	Les cas de maladie à déclaration obligatoire diagnostiqués par un professionnel de santé, pour les maladies infectieuses à déclaration obligatoire suivantes : Botulisme, Brucellose, Charbon, Chikungunya, Choléra, Dengue, Diphtérie, Fièvres hémorragiques africaines, Fièvre jaune, ?Fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes?, Hépatite aiguë A, Infection aiguë

symptomatique par le virus de l'hépatite B, Infection par le VIH quel qu'en soit le stade, Infection invasive à méningocoque, Légionellose, Listériose, Orthopoxviroses dont la variole, Paludisme autochtone, Paludisme d'importation dans les départements d'outre-mer, Peste, Poliomyélite, Rage, Rougeole, Suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres Encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines, Tétanos, Toxi-infection alimentaire collective, Tuberculose, Tularémie, Typhus exanthématique.

Type de population

Age	Nouveau-nés (naissance à 28j) Nourrissons (28j à 2 ans) Petite enfance (2 à 5 ans) Enfance (6 à 13 ans) Adolescence (13 à 18 ans) Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans) Personnes âgées (65 à 79 ans) Grand âge (80 ans et plus)
-----	--

Population concernée	Sujets malades
----------------------	----------------

Sexe	Masculin Féminin
------	---------------------

Champ géographique	National
--------------------	----------

Détail du champ géographique	Sur l'ensemble du territoire français
------------------------------	---------------------------------------

Collecte

Dates

Année du premier recueil	1980
--------------------------	------

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus)	> ou égal à 20 000 individus
--	------------------------------

Détail du nombre d'individus	260 000 sujets en mars 2014
------------------------------	-----------------------------

Données

Activité de la base	Collecte des données active
---------------------	-----------------------------

Type de données recueillies	Données cliniques Données biologiques
-----------------------------	--

Données cliniques, précisions	Dossier clinique
Données biologiques, précisions	--
Existence d'une biothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Événements de santé/morbidité Événements de santé/mortalité
Modalités	
Mode de recueil des données	Les cas de maladie à déclaration obligatoire diagnostiqués par un professionnel de santé
Procédures qualité utilisées	Contrôle à la saisie, programmes statistiques
Suivi des participants	Non
Appariement avec des sources administratives	Non
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	
Lien vers le document	http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-declaration-obligatoire
Accès	
Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	Contacteur le responsable scientifique / formulaire de demande de données à l'InVS